

La nécrologie européenne doit avoir son tour. Tout dernièrement la France voyait expirer Lord Brougham, que pleure l'Angleterre, elle vient plus récemment encore de donner une tombe à un de ses écrivains les plus éminents. Voici en quels termes le *Moniteur* annonce la triste nouvelle :

" M. le vicomte de Cormenin, conseiller d'Etat, est décédé mercredi 6 mai, à la suite d'une courte maladie, qui lui avait laissé jusqu'au dernier moment toute la plénitude de ses facultés.

" Dimanche, après avoir été administré, sur sa demande par l'abbé Nibelle, vicaire de St. Louis-en-l'Île, il a voulu bénir ses petits-enfants et dire une parole d'adieu et de consolation à chacun de ceux qui l'entouraient. Sa mort, que de touchantes sympathies, et surtout le pieux dévouement de Mme Louis de Cormenin, ont rendue plus douce, a été, comme sa vie, éminemment chrétienne.

" M. de Cormenin a chargé M. l'abbé Nibelle de transmettre à tous ses amis ses derniers adieux. Il a désiré que son corps fut transporté à Joigny et fût inhumé dans le caveau de sa famille.

" M. Louis-Marie Delahaye, vicomte de Cormenin, était né le 6 janvier 1788.

Il était par conséquent âgé de 80 ans et 4 mois.

M. C. Piel termine ainsi la notice nécrologique qu'il consacre, dans le *Constitutionnel*, à M. de Cormenin :

" M. de Cormenin avait des sentiments profondément religieux. Au moment où s'achevait sa vie, il était tout occupé d'un projet dont il poursuivait la réalisation depuis plusieurs années, celui d'élever une chapelle à l'entrée des catacombes, qui renferment quelques millions d'ossements sans notes.

" Il avait obtenu pour cette œuvre le concours du ministère des cultes, de l'archevêché et de la Ville-de-Paris. Il aura certainement regretté en mourant de n'avoir pu élever lui-même ce monument de pieuse sollicitude pour un si grand nombre de ceux qui l'ont précédé dans la mort.

Le même personnage est l'objet de la part de l'*Académie Nationale* d'un jugement sévère.

" Sous Louis-Philippe, M. de Cormenin était député de l'opposition et s'appelait Timon; sous l'empire, il a été conseiller d'Etat et s'est appelé M. le vicomte de Cormenin. C'est de Timon que se souviendra peut-être l'histoire."

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— *Observations sur l'orthographe française.* — Suivies d'un Exposé historique des opinions et des systèmes sur ce sujet, depuis 1527, jusqu'à nos jours, par M. Ambroise-Firmin Didot. Paris, Didot.

Depuis 1835, l'usage que l'Académie invoquait, avant cette date, comme sa règle, n'a plus aujourd'hui de raison d'être. L'orthographe n'est plus livrée au caprice de chaque écrivain; toutes les imprimeries, toutes les écoles se sont soumises à la jurisprudence du Dictionnaire: les journaux l'ont popularisée; personne n'oserait la violer.

Le public accueillerait donc avec la même docilité une nouvelle codification de notre orthographe: les arrêts de l'Académie seraient écoutés et ses réformes accomplies.

Mais, objectent quelques esprits, l'Académie n'a-t-elle pas introduit toutes les améliorations souhaitables dans les cinq éditions de son vaste glossaire?

Un certain nombre de philologues le contestent, et des grammairiens accrédités réclament des modifications urgentes.

Depuis François Ier, qui par son édit de Villers-Cotterets, du 10 août 1539, rendit officielle la langue française en bannissant le latin de tout acte public, nombre de savants imprimeurs, d'érudits, voire même de poètes, se sont occupés de régulariser notre orthographe. Ronsard, en 1552, se plaignait déjà de sa corruption dans la préface de la *Franciade*:

" Quant à nostre écriture, disoit-il, elle est fort vicieuse et corrompue et me semble qu'elle a grand besoin de réformation; et de remettre en son premier honneur le K et le Z, et faire caractères nouveaux par le double N à la mode des Espagnols pour escrire *monsieur* et une *L* double pour escrire *orgueilleux*."

Montaigne, Etienne Dolet, les Estienne, Ramus, Corneille, MM. de Port-Royal, Bossuet, l'abbé de Dangeau, Choisy, l'abbé de Saint-Pierre, Duclou, Beauzée, Domergue, Volney, Destut de Tracy, M. de Jony, Ch. Nodier, Dannou, etc., ont tour à tour réclamé la restauration de tout notre système orthographique. " un des plus mauvais et des plus arbitraires de l'Europe ", a dit Charles Nodier.

Les innovations que chaque écrivain a proposées ont presque toutes porté sur un principe dont l'application a été et sera longtemps controversée. Cet axiome, c'est qu'il faut écrire comme on parle. En effet, il semble que si l'écriture se définit " le signe du langage, " plus l'image

est fidèle, mieux elle atteint le but. C'est un avantage que les langues allemande, espagnole et italienne ont sur la langue française. A Leipzig, la dernière la plus illettrée écrit aussi correctement que Goethe. En France, l'anarchie est de rigueur; on connaît l'orthographe insensée de nos cordons-bleus.

Maintenant, faut-il introduire *ex abrupto* dans notre langue le système phonétique?

C'est Louis Meigret, au dire des néographistes, qui s'offensa le premier, en France (1545), des compromis intervenus entre la configuration étymologique et la configuration de la " population ", comme on disait de son temps. " Je ne voy point, dit-il, de moyen suffisant ni raisonnable excuse pour conserver la façon que nous avons d'escrire en français... Notre orthographe, pour la confusion et abus des lettres, ne quadre pas entièrement à la prononciation. " " Les voix, ajoute-t-il, sont les éléments de la prononciation, et les lettres les marques ou notes des éléments. Puisque les lettres ne sont qu'images de voix, l'écriture devra être d'autant de lettres que la prononciation requiert de voix; si elle se trouve autre, elle est fautive, abusive et dommageable."

Pierre Ramus, en 1587, voulut être le promoteur d'une véritable révolution orthographique. Une de ses réformes les plus curieuses consistait à donner au *e* la valeur du *o* grec, et remplacer *qu* par *r*. Ainsi, " magnifique " s'écrivait " marquée. " Ramus substituait, en outre, des apostrophes aux lettres muettes, ne s'apercevant pas qu'en mutilant la grammaire, il démontrait son système. Il eut le mérite toutefois de distinguer, deux siècles avant nos lexicographes modernes, le *r* de *l*, le *j* de *l*, et ces deux consonnes ont porté longtemps le nom de consonnes *ramistes*, en souvenir de leur patron.

MM. Marle, Föllme, Raoux se sont plus ou moins inspirés, dans ces derniers temps, de la méthode proposée par Ramus et Louis Meigret. En réfléchissant sur la constitution de notre idiome, sur certains préceptes de la grammaire et sur les solutions exigées par les besoins contemporains, M. Ambroise Didot (met le ven que notre langue s'individualise davantage, qu'elle se dégage de plus en plus de ses langes originaires, et surtout qu'elle se préserve de la funeste influence du néologisme chimiste et médical.

Comme conclusion pratique, il voudrait, avec M. Raoux, voir les lexicographes représenter la prononciation, en tête des dictionnaires anglais, arabes et turcs, dans un système phonographique perfectionné et convenu entre les linguistes. " Une page, placée en tête de chacun de ces lexiques, suffirait pour tracer les règles de lecture de cet alphabet véritablement phonétique. Avec l'aide du temps, les personnes studieuses en prendraient l'habitude, et le pas, difficile à franchir, pour la constitution d'un alphabet européen et d'une écriture européenne, serait plus tôt accompli."

Mais avant d'en arriver à ce développement, la méthode phonétique a besoin de mûrir; jusque-là, il faut se délier des innovations désordonnées, imprudentes; et ne pas éliminer un difficulté pour nous gratifier aussitôt d'une autre. Plus tard alors, pourra-t-on voir l'Académie française se montrer aussi hardie que l'Académie de la Crusca en 1612, l'Académie de Madrid en 1726, le grand *Vocabulario portuguez* de Coimbra en 1712, et concilier, dans la mesure légitime, le système phonographique avec le système orthographique des langues néo-latines. Mais l'anarchie qui règne en France dans la prononciation de la langue rendra toujours difficile et peut-être d'ici longtemps impraticable, le projet des phonographes. Non-seulement entre les provinces du Nord et du Midi, mais dans la même contrée, on se trouvera en présence de dialectes et d'idiomes qui modifient singulièrement la prononciation littéraire. Il faudra donc adopter une méthode conventionnelle; mais avec l'éducation insuffisante des classes inférieures, pourra-t-on la populariser?

M. Ambroise Didot, déclarons-le en terminant, a fait là une œuvre approfondie, savante et qui comptera dans l'histoire de la langue nationale. S'il est vrai que l'Académie française, comme M. Sainte-Beuve l'a insisté dans un de ses derniers *Lectures*, médite un coup d'état grammatical, elle fera bien de consulter et de lire le remarquable ouvrage du doyen de la typographie parisienne. Une lecture attentive et réfléchie de ce livre pourra la détourner d'une résolution trop prompte, et nous épargner une réforme trop radicale. — *Revue du Monde Catholique.*

BULLETIN DES LETTRES.

— L'Université de Cambridge a conféré le grade de docteur-ès-lois à Henry W. Longfellow, le poète américain. De nombreux témoins assistaient à la cérémonie qui était publique. Les dames étaient en majorité et l'on ne remarquait que peu d'étudiants de l'Université. Des applaudissements prolongés ont accueilli la proclamation du nom de M. Longfellow. Le vice-chancelier a prononcé un discours latin, dans lequel, après s'être longuement étendu sur les œuvres du récipiendaire, il a dit que la nomination de M. Reverdy Johnson, comme ministre à Londres était un gage d'amitié entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

— On lit dans le *Monde illustré* :
J'espère que l'exposition universelle aura été profitable à l'industrie. Mais elle n'a pas porté bonheur aux Lettres. Le *Paris-Guide*, si bruyant-